

**Imagine - INFOS Adultes**  
**Club Montagne et Escalade de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie**  
Saison 2020/2021

Bienvenue chez *Imagine*, nous sommes très heureux de vous accueillir.

*Imagine* est une association sportive lois 1901 et est gérée par de bénévoles. Elle s'est donnée pour objectifs de faire découvrir l'escalade et de faire acquérir à ses adhérents les apprentissages leur permettant de devenir autonome dans toutes les formes de pratique de l'escalade et de les faire progresser.

*Imagine* permet surtout de pratiquer l'escalade dans un cadre convivial. La convention signée avec Le Nautil permet aux adhérents d'Imagine un accès à la salle d'escalade sur certains créneaux. Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de lire attentivement ces quelques consignes et de les respecter.

Des référents seront présents à chaque séance adulte afin de vous permettre de trouver un binôme, de vous donner des conseils et techniques pour progresser plus rapidement et de surveiller le respect des consignes de sécurité. Ils sont identifiés par un brassard jaune, n'hésitez pas à faire appel à eux.

#### **ADHESION :**

L'adhésion à la « **pratique adulte** » vous donne accès au Nautil le lundi de 20h15 à 22h15, le vendredi de 19h00 à 21h45 et le samedi de 10h à 13h et vous donne accès aux sorties en site naturel (bloc ou falaise), après passage des passeports préalables.

Les créneaux ne sont pas maintenus pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

L'adhésion à Imagine comprend la licence à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et l'assurance de base.

#### **MONTANT DE L'ADHESION :**

- 210 € pour adultes autonomes pour l'accès à toutes les séances.
- 225 € pour les adultes débutants pour l'accès aux 6 cours les samedis, le temps de valider votre autonomie (avec formation pour obtention du passeport orange, niveau de pratique autonome) puis à toutes les séances.
- 190€ pour les étudiants autonomes pour l'accès à toutes les séances.
- 205€ pour les étudiants débutants pour l'accès aux 6 cours les samedis, le temps de valider votre autonomie (avec formation pour obtention du passeport orange, niveau de pratique autonome) puis à toutes les séances.

Tarif étudiant : de 18 ans à 26 ans sur justificatif d'une inscription à un enseignement supérieur.

*Exceptionnellement, en raison de la situation sanitaire de la saison 2019/2020, l'association offre 10% de remise sur leur cotisation à l'ensemble des adhérents de la saison passée qui se ré inscrivent.*



## PARRAINAGE :

Tout adhérent de la saison précédente qui permettrait l'adhésion d'un nouvel adhérent adulte aura le choix de se voir offrir par l'association :

- un bon d'achat au vieux campeur d'un montant de 20€ (valable 1 an).
- 2 entrées à l'espace « escalade » du Nautil (valables 1 an).

## MODALITES D'INSCRIPTIONS :

Pour les **anciens** adhérents :

Les documents pour constituer le dossier d'inscription seront envoyés par mail ou mis à disposition sur le site web.

Les dossiers d'inscription seront à déposer :

- soit aux permanences au Nautil les 4 et 11 juillet de 9h30 à 17h.
- soit dans la boîte aux lettres (bleue) du club à l'extérieur du Nautil (rond-point)

Pour les **nouveaux** adhérents :

Les documents pour constituer le dossier d'inscription seront mis à disposition sur le site web : <http://www.imagine-escalade.fr/site-joomla/index.php/infos-pratiques/adherer>

Les dossiers seront à déposer :

- soit aux permanences au Nautil les 4 et 11 juillet de 9h30 à 17h.
- soit dans la boîte aux lettres (bleue) du club à l'extérieur du Nautil (rond-point)

Au plus tard :

- au forum des associations de Roissy le samedi 05/09/20 (à confirmer)
- au forum des associations de Pontault-Combault le dimanche 06/09/20 (à confirmer)

**Seuls les dossiers complets seront acceptés (bulletin d'adhésion, paiement, 1 photo pour les nouveaux adhérents) et certificat médical (si 1<sup>ère</sup> adhésion ou adhésion de plus de trois ans), le bulletin d'assurance. Le certificat médical et le bulletin d'assurance devront être fournis au plus tard le 31 août.**

*Aucune prise de licence ne peut être prise sans ce document et aucune reprise de l'escalade cours ne peut être faite sans licence.*

## COURS D'INITIATION POUR LES ADULTES DEBUTANTS:

Six cours sont dispensés par un entraîneur diplômé d'un Brevet d'État **les samedis de 10h00 à 13h00 (la date de démarrage vous sera communiquée ultérieurement.)**

**Les cours se déroulent sur les six semaines consécutives. Votre présence y est indispensable.**

S'en suivra le passage du passeport orange et la validation de votre autonomie.

**Les adultes n'ayant pas acquis l'autonomie ne peuvent pas grimper lors des autres séances de la semaine.**

Pour les adultes débutants souhaitant s'inscrire en cours de saison ou n'ayant pas obtenu le passeport orange, le passage du BAPE (Brevet d'Aptitude à la Pratique de l'Escalade) auprès du Nautil (coût environ 65€) leur sera imposé, afin de pouvoir adhérer en tant qu'adultes autonomes. Une vérification de leur autonomie sera, dans tous les cas, vérifiée.

Pour les adultes autonomes souhaitant s'inscrire en cours de saison, une vérification de leur autonomie sera exigée.

### **ACCES À L'ESPACE ESCALADE DU NAUTIL :**

Pour les adultes autonomes, la date de reprise des séances n'est pas encore connue (si dossier complet). Elle vous sera indiquée dès confirmation.

Pour l'ensemble des adultes : pour accéder à l'espace escalade, les adhérents doivent être en possession de leur carte d'accès délivrée par l'association (au premier cours pour les débutants et au premier créneau pour les nouveaux inscrits autonomes).

La première carte est délivrée gratuitement et une photo d'identité devra y être apposée.

Cette carte devra être déposée sur le comptoir de l'espace escalade à chaque séance.

En cas de perte, le renouvellement est à la charge de l'adhérent (5€).

#### **Pour les anciens adhérents :**

Une mise à jour de votre carte d'accès devra être demandée auprès des hôtesse d'accueil du Nautil, lors de votre première séance.

### **EQUIPEMENT :**

Pour les adultes débutants :

Les baudriers et les moyens d'assurage sont **à récupérer auprès de l'entraîneur ou du référent de séance. Ils sont et à rendre à chaque fin de séance** et sont mis à disposition par le club pendant toute **la première année.**

Les chaussons d'escalade ne sont pas fournis.

Pour les adultes autonomes :

Il faut être équipé de chaussons d'escalade, d'un baudrier et d'un moyen d'assurage.

Des bons d'achat à tarif réduit pour le Vieux Campeur sont à vendre sur le site de la Fédération : [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

### **ORGANISATION DES SORTIES (bloc, falaises et salles indoor) :**

Selon les saisons, des sorties en falaises (sur une journée ou sur un week-end) ou sur d'autres structures artificielles indoor sont organisées tout au long de l'année. Nous organisons également des regroupements sur les périodes des vacances scolaires (1 ou 2 semaines) pour partager ensemble sport de montagne et moments de vies.

Ces sorties ne sont accessibles qu'aux adhérents ayant le module de sécurité vert. Le club organise chaque année des formations en vue de l'obtention de celui-ci.

Les informations concernant les sorties en sites naturels sont consultables sur le site du club : [www.imagine-escalade.fr](http://www.imagine-escalade.fr) et sont affichées sur les panneaux d'affichage du club, à l'entrée de la salle d'escalade.

Une organisation de co-voiturage peut être faite entre adhérents.

Pour les sorties en site naturel, le matériel de sécurité est prêté par le club (un chèque de caution sera demandé) : corde, dégaines, casques, etc.

Le retour du matériel est impératif le lundi suivant la sortie. Il doit être rendu aux personnes responsables du matériel. Tout problème survenu avec le matériel doit être signalé (chute, etc...).

Le matériel de sécurité n'est prêté que pour des sorties organisées par le club.

Une bibliothèque de « Topo » est à votre disposition pour tout emprunt pour vos sorties personnelles non-organisées par l'association. La liste est également consultable sur le site.

## AVANTAGES LICENCIÉS FFME

En adhérant à l'association Imagine affiliée à la Fédération française Montagne et escalade, vous bénéficiez d'un certain nombre d'avantages, notamment:

- des tarifs réduits pour vos achats au *Vieux Campeur*,
- des tarifs réduits dans certaines salles d'escalade d'Ile-de-France, notamment *le Nautil* pour grimper pendant les vacances scolaires. Plus d'infos sur :

<http://www.ffme.fr/licence/avantages.html>

## INFORMATIONS :

Les membres du bureau sont à votre disposition pour tous renseignements concernant nos activités et la vie du club. N'hésitez pas à les contacter :

- par mail à [imagine@club.ffme.fr](mailto:imagine@club.ffme.fr) ,
- sur [www.imagine-escalade.fr](http://www.imagine-escalade.fr), consultez le site régulièrement pour les informations
- **ou encore en venant nous rencontrer lors des séances adultes (lundi, vendredi et samedi)**

Nous vous souhaitons une bonne saison d'escalade avec Imagine.

Sportivement,  
Le bureau.